




## INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES INSCRIPTIONS AUX COURSES SAISON 2023

### ➤ LES PROCEDURES D'INSCRIPTIONS

Il existe 3 possibilités pour s'inscrire à une course fédérale :

- Soit via le site de la FFCO (site de la Fédération de Course d'Orientation)
- Soit via le site LNACO (site de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Course d'Orientation)
- Soit via d'autres sites (type Sportorama pour O'France par exemple)

Voici un tableau présentant les procédures d'inscription à réaliser par les licenciés en fonction des courses.

	Site FFCO	Site LNACO	Autres sites
<b>Types de courses</b>	Championnats de France, CNE, CFC et courses CN	Toutes les autres courses (CN ou non CN)	O'France...
<b>Qui inscrit sur le site ?</b>	Christine B	Le licencié	Le licencié
<b>Tâches à réaliser pour chaque inscription</b>	<p>① Envoyer un mail à Christine BARRE  <a href="mailto:cmo.inscription@gmail.com">cmo.inscription@gmail.com</a>            en précisant :  <i>le nom, prénom, la course précise, la date, et le circuit choisi.</i>  <i>(le licencié n'a pas la main pour s'inscrire sur ce site)</i></p>	<p>① Envoyer un mail à Christine BARRE  <a href="mailto:cmo.inscription@gmail.com">cmo.inscription@gmail.com</a>            en précisant :  <i>le nom, prénom, la course précise, la date, et le circuit choisi.</i></p> <p>② Chaque licencié s'inscrit sur le site LNACO  <a href="http://liguenouvelleaquitaine-co.fr/inscription/">http://liguenouvelleaquitaine-co.fr/inscription/</a>  <i>Si problème ou questions pour l'inscription, envoyez un mail</i>  <a href="mailto:cmo.inscription@gmail.com">cmo.inscription@gmail.com</a></p>	<p>① Envoyer un mail à Christine BARRE  <a href="mailto:cmo.inscription@gmail.com">cmo.inscription@gmail.com</a>            en précisant :  <i>le nom, prénom, la course précise, la date, et le circuit choisi.</i></p> <p>② Chaque licencié s'inscrit sur le site prévu pour la course</p>
<b>Petites infos utiles</b>	 <p><b>Respectez bien les dates limites !!</b>  <i>Après ces dates le club n'interviendra pas pour un ajout ou retrait d'une course)</i></p> <p><i>(Pensez à envoyer les mails plusieurs jours avant les dates limites)</i></p>		

## ➤ PAIEMENT DES COURSES

Plusieurs possibilités en fonction des courses :

- COURSES non CN : coût de l'inscription non pris en charge par le CMO
- COURSES CN (**pédestres ou VTT**) : coût de l'inscription pris en charge par le CMO dans la limite de **65 €/ an**
- CF, CL, CFC, CNE : coût de l'inscription pris en charge par le CMO
- COURSES à ETAPES (type O'France...) : coût de l'inscription pris en charge en partie par le CMO, 7€/étape CN/adhérent dans la limite du montant de **65 €/ an**.
- Entre le 1<sup>er</sup> Décembre et le 28 Février (pause hivernale) : Pas de prise en charge du coût des inscriptions aux courses (Sauf dérogation exceptionnelle du bureau)
- Aucune prise en charge pour l'inscription à une course pour les licenciés « Loisirs Santé » et « Découverte compétition »
- En cas d'organisation d'un évènement par le CMO, pas de prise en charge non plus du coût des inscriptions pour une autre course.

## ➤ REGULARISATION DES AVOIRS OU SOMMES DUES PAR LES ADHERENTS

A savoir :

Pour chaque course, le CMO règle au club organisateur les coûts des inscriptions des licenciés du club.

La régularisation des sommes dues ou avoirs pour les licenciés se fait dans un 2<sup>ème</sup> temps en fin d'année civile.

Chaque adhérent a un « compte adhérent » ou apparaissent toutes les courses auxquelles il s'est inscrit avec un récapitulatif des coûts des inscriptions. Sur demande, ce compte peut être transmis en cours d'année.

**Remarque** : Le paiement des inscriptions aux courses se fait selon les ressources et disponibilités financières du club